



Assemblée générale

Distr. générale
3 janvier 2014
Français
Original: arabe

Conseil des droits de l'homme

Vingt-cinquième session

Point 4 de l'ordre du jour

Situations relatives aux droits de l'homme qui requièrent l'attention du Conseil

Note verbale datée du 17 décembre 2013, adressée au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme par la Mission permanente de la République arabe syrienne auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève

La Mission permanente de la République arabe syrienne auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève présente ses compliments au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et, en référence à la précédente note de ce dernier concernant la situation actuelle en République arabe syrienne, lui fait tenir ci-joint les lettres identiques adressées par le Gouvernement de la République arabe syrienne au Président du Conseil des droits de l'homme et à la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme concernant le nouveau massacre commis par les groupes armés terroristes liés à l'organisation Al-Qaïda dans la ville ouvrière d'Adra (province de Rif Dimashq).

La Mission permanente de la République arabe syrienne demande que la présente note verbale soit publiée et distribuée dans les langues officielles de l'ONU comme document de la vingt-cinquième session du Conseil des droits de l'homme.

GE.14-10080 (F) 270114 280114



* 1 4 1 0 0 8 0 *

Merci de recycler



Annexe

Lettres identiques adressées au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, au Président du Conseil de sécurité, à la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et au Président du Conseil des droits de l'homme

Dans la continuité des massacres et des crimes qu'elles commettent dans de nombreuses villes et localités et qui visent des citoyens syriens pacifiques, les bandes terroristes armées affiliées au Front Al-Nusra et ses alliés de Liwa al-Islam ont perpétré un nouveau massacre, mercredi 11 décembre, dans la ville ouvrière d'Adra, située dans la province de Rif Dimashq, qui est une zone de paix peuplée d'habitants locaux et de personnes provenant de régions voisines. Selon les informations disponibles et les déclarations recueillies auprès des habitants de la ville, les bandes du Front Al-Nusra affiliées à l'organisation Al-Qaïda et ses alliés du dénommé Front islamique ont perpétré un massacre atroce parmi les civils qui a fait plus d'une centaine de victimes, dont plus de la moitié ont été égorgées au couteau. Selon les informations disponibles, le massacre s'est produit dans une zone connue sous le nom du «marché du samedi» où il a fallu creuser une grande fosse à proximité du club sportif, à l'aide d'engins de chantier, pour y enfouir les cadavres. Parmi les victimes on a pu identifier: Tareq Al-Farawi (ouvrier), Ivan Al-Farawi (employé), Maher Al-Farawi (travailleur indépendant), Hassan Makhoulf (travailleur indépendant), Georges Makhoul (médecin), Djihad Makhoulf (militaire), Ammar Moustapha (travailleur indépendant), Muhi al-din Baarini (travailleur indépendant), la famille de Malek Iskandar Saleh (tous les membres), ainsi que le médecin de garde du dispensaire et le maire.

Toujours d'après les informations disponibles, les terroristes ont incendié les maisons des fonctionnaires de la ville, en ont exécuté certains et mutilé leurs cadavres, en ont enfermé d'autres dans la boulangerie de la ville après y avoir posé des explosifs et ont également volé des dizaines de tonnes de farine et de blé destinées aux habitants. En outre, les groupes terroristes armés ont enlevé un grand nombre de civils et les ont conduits à bord de quatre bus vers une destination inconnue. Ils ont enfermé les autres habitants dans les caves de leurs maisons pour s'en servir de boucliers humains.

Ce massacre, qui est la continuation d'une série de crimes commis par les groupes terroristes armés représentés par le Front Al-Nusra, affilié à l'organisation Al-Qaïda, et ses alliés du Front islamique et de Liwa al-Islam, avec l'appui d'États connus depuis le début de la crise, s'est produit alors que la République arabe syrienne, citant de nombreux indices et renseignements, avait signalé les dangers qui se profilaient dans de nombreuses lettres adressées à l'ONU. Au premier rang de ces indices figure la poursuite des campagnes de mobilisation contre la République arabe syrienne menées par des médias financés par le Royaume d'Arabie saoudite et le Qatar, ainsi qu'au moyen des fatwas wahhabites et takfiristes qui incitent à la sédition et au meurtre en République arabe syrienne, sans parler des appels lancés par Ayman Al-Zawahiri aux organisations d'Al-Qaïda pour qu'elles se rendent en République arabe syrienne afin d'y ébranler la stabilité du pays et de faire couler le sang des Syriens par des attentats-suicides auxquels se livrent des terroristes provenant de plus de 80 pays après qu'on leur eut lavé le cerveau par des fatwas wahhabites extrémistes qui les poussent à commettre ces actes terroristes et ces attentats-suicides. La République arabe syrienne rappelle que l'aspect le plus grave de l'incitation au terrorisme pratiquée par le régime saoudien, en violation des résolutions internationales sur

la question, est l'insolence et le cynisme avec lesquels les responsables saoudiens se vantent dans leurs déclarations publiques du soutien financier et des armes qu'ils fournissent aux membres d'Al-Qaïda et leurs alliés, de l'entraînement de ces personnes dans des pays voisins de la République arabe syrienne et de leur envoi sur le territoire syrien pour y commettre des attentats terroristes et tenter d'y promouvoir le fanatisme sectaire et doctrinaires.

La République arabe syrienne qui a, la semaine dernière, fourni de nombreuses données prouvant l'implication du régime saoudien dans l'appui au terrorisme en République arabe syrienne par la fourniture d'armes et de fonds ainsi que l'implication du Gouvernement turc, qui soutient le terrorisme en accueillant et en entraînant des terroristes en provenance de nombreux pays et en facilitant leur entrée en Syrie pour qu'ils puissent y commettre leurs crimes, espère que le Conseil de sécurité assumera ses responsabilités en ce qui concerne l'application de ses résolutions contraignantes qui condamnent le terrorisme et la fourniture de quelque forme de soutien que ce soit aux terroristes, qu'il s'agisse de refuge, de financement ou de propagande.

La République arabe syrienne réaffirme la gravité du phénomène du terrorisme et la nécessité de déployer des efforts internationaux concertés pour le combattre en tout lieu et à tout moment, et dénonce l'ignoble duplicité dont font preuve des États qui, en tant que membres permanents du Conseil de sécurité, devraient s'abstenir de soutenir le terrorisme en République arabe syrienne, jouer un rôle plus efficace dans la lutte contre les groupes terroristes armés et faire en sorte qu'il soit enquêté sur ces groupes ainsi que sur les États et entités qui soutiennent leurs crimes contre les citoyens syriens, leurs violations flagrantes et manifestes des résolutions du Conseil de sécurité relatives à la lutte contre le terrorisme, et leur violation du consensus obtenu au niveau international à la faveur de multiples accords qui condamnent le recours au terrorisme, et interdisent toute forme de soutien, de financement ou d'incitation à le pratiquer.
